



Site classé
Patrimoine
national



Secteur de l'Hermitage

Haute-Loire

Date du décret : 27 mars 1973

Commune concernée : Espaly-Saint-Marcel

Superficie : 57,15 ha

La zone de l'Hermitage, comprise entre les Orgues d'Espaly et les abords de l'ancienne église Saint-Marcel, forme une cuvette qui constitue un élément très important dans le paysage du Puy avec la découverte de panoramas des plus remarquables, sur le Puy et le rocher d'Aiguilhe.

En 1973, les pentes les plus basses de la cuvette de l'Hermitage se trouvent déjà en grande partie bâties, par contre, les pentes plus hautes restent à peu près indemnes de constructions. Le classement du site a été envisagé afin de contrôler et limiter le développement de la ville de ce côté. Un architecte urbanisme est même missionné par le ministère afin d'établir un plan de développement de la zone. C'est ce plan d'urbanisme

qui a servi de référence à toutes les discussions. Cette concertation s'est avérée exemplaire, car elle repose sur de réels arguments, notamment paysagers et urbanistiques.

L'état d'esprit qui anime le groupe peut être résumé par quelques phrases dont certaines reflètent une logique paysagère : *“L'extrême sensibilité de ce secteur n'a pas d'autres origines que cette triple fonction qu'il joue dans le cadre du site du Puy. Vues lointaines et vues rapprochées, vues ascendantes et vues plongeantes se chevauchent et tissent un étroit réseau venant buter çà et là sur les accidents du relief. Le calme développement des champs et prés encore vierges de toute construction constitue à l'heure actuelle le trait dominant du secteur de l'Hermitage. Nous percevons, dès lors, que tout changement d'affectation de ces sols très vulnérables et qu'en particulier leur conquête par la ville ferait perdre à tout jamais leur aspect naturel et modifieraient par voie de conséquence le caractère du site du Puy”*.

Le parti d'aménagement adopté consiste donc à admettre une construction relativement dense sur la moitié du terrain, entre Saint-Marcel et une ligne de crête se situant à hauteur de Chastelet. Par contre, les pentes proches de la route nationale et surtout celles s'étendant entre le Chastelet et les orgues d'Espaly devraient rester très dégagées.

Aujourd'hui, le site “naturel” est relativement dans le même état, mis à part sur le flanc du rocher d'Espaly où les arbres ont poussé et forment un véritable couvert forestier. Quelques haies d'arbrisseaux ont poussé sans changer globalement l'apparence du site.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

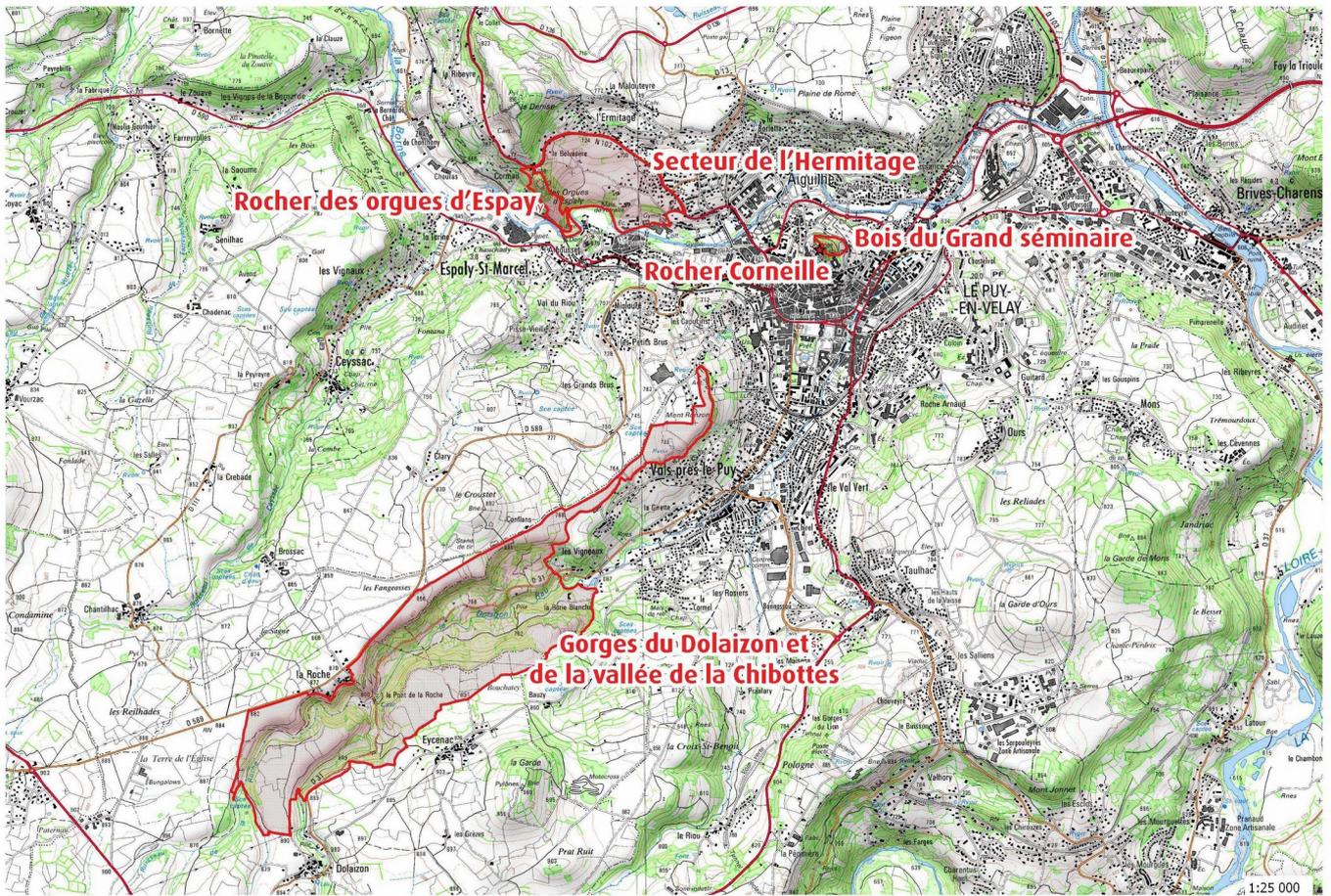
Libre

Tourisme

Office du Tourisme du Puy-en-Velay : 04 71 09 38 41

www.ot-lepuyenvelay.fr

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

